

Troisième trimestre, examens

Les élèves ne doivent pas être pénalisés

À l'heure où la réouverture des écoles, des collèges et des lycées se fait dans la précipitation, les enseignant-e-s sont confronté-e-s aux enjeux des examens et des conseils de classe du troisième trimestre. À la veille des conseils de classe, les décrets et les arrêtés sur le brevet et le bac sont loin de tout régler.



LA POSITION DU MEN RESTE INCOHÉRENTE ET INJUSTE :

► **changement des règles du jeu en cours de route** : chacun-e sait que de nombreux-se-s élèves se mettent au travail au dernier moment au 3e trimestre et obtiennent un bac qu'ils et elles n'auront sans doute pas si on en reste à une stricte prise en compte des notes de contrôle continu.

► **un contrôle continu peu représentatif** : l'examen sera attribué sur la base des moyennes du 1er et du 2e trimestres (DNB, Baccalauréat, E3C pour la spécialité abandonnée) qui ne reflètent qu'une partie de l'année puisque celle-ci a été largement perturbée à partir du 5 décembre et pas seulement à partir du 16 mars.

► **faire remplir des bulletins de troisième trimestre sans indiquer de moyenne**, mais en valorisant spécifiquement les élèves qui ont participé à l'enseignement à distance, revient inévitablement à dévaloriser les autres.

► **un changement des règles pour les jurys et de diplômes maisons**. Les jurys doivent prendre en compte les appréciations favorables inscrites dans le livret. Pourtant, à distance, les enseignant-e-s n'ont aucun moyen réel d'apprécier le travail fourni par les élèves pendant le confinement compte tenu des nombreux pa-

ramètres de la vie familiale qui leur échappent. Les jurys auront également à leur disposition les taux de réussite et de mentions attribuées aux établissements d'origine des candidat-e-s pour la session 2019 du baccalauréat, faisant ainsi une discrimination inacceptable entre établissements. Ces indications et les appréciations figurant sur le livret scolaire des candidat-e-s permettront également aux jurys du baccalauréat de valoriser certain-e-s candidat-e-s bien au-delà des pratiques habituelles. Ainsi certain-e-s élèves jugé-e-s « méritant-e-s » qui auraient obtenu moins de 8/20 de moyenne générale en contrôle continu et moins de 10/20 au rattrapage pourront passer des épreuves écrites à la session de septembre. Les jurys se tiendront probablement, à l'image des conseils de classe, dans des conditions qui ne permettront pas un travail correct.

► **des redoublements très hypothétiques**. Dans de nombreux établissements, il sera impossible d'accueillir d'éventuel-le-s redoublant-e-s tout en sachant par ailleurs que ces redoublements seront très difficiles avec le nouveau bac qui évaluera des matières non enseignées jusque-là.

LES POSITIONS DE SUD ÉDUCATION : — — — — —

► **La seule solution rationnelle, et la plus équitable à ce stade, sera donc d'attribuer les examens (CFG, DNB, CAP, BEP, BAC, E3C pour la spécialité en fin de 1ère, BTS) à l'ensemble des candidat-e-s.** Le niveau général n'en sera guère affecté. Ce qui affecte l'acquisition des savoirs, ce sont les suppressions de postes qui se poursuivent dans le secondaire, l'augmentation des effectifs, la précarité généralisée dans le supérieur et l'absence de dispositif de remédiation. Plus largement, l'ensemble des réformes s'empilent et dégradent toujours plus le service public d'éducation.

► **Pour SUD éducation, la fabrication d'un tel bulletin pour le 3e trimestre n'est pas acceptable.** D'une part, le nombre de notes obtenues avant le confinement est trop faible (voir nul en certains endroits) pour permettre la constitution d'un bulletin. D'autre part, il ne doit pas y avoir d'évaluation après le retour du confinement, celui-ci ayant trop creusé les inégalités scolaires. En conséquence, concernant les livrets scolaires en terminale qui seront décisifs pour les jurys de baccalauréat, SUD éducation appelle à compléter les livrets scolaires de la manière la plus favorable aux élèves avec des appréciations du type : « X ou Y mérite d'obtenir le [BAC, DNB, CAP...]

► **Pour SUD éducation, les enseignant-e-s doivent mettre en œuvre, en fonction des décisions qui seront prises par les équipes, des solutions pour que les notes soient le moins pénalisantes possible, pour l'orientation ou l'obtention des examens au contrôle continu.**

► **Enfin, l'accompagnement des élèves dans leurs choix d'orientation n'a pas pu se faire dans des conditions acceptables, et s'est montré extrêmement chronophage et anxiogène pour les enseignant-e-s chargé-e-s de le faire.** En particulier, Parcoursup a été maintenu tel quel en triant les futur-e-s étudiant-e-s et en les mettant sous pression : de nouveau, nombre d'étudiant-e-s se trouveront sans affectation ou subiront une affectation par défaut. En cette fin d'année, il est maintenant trop tard pour reprendre à zéro un dialogue avec l'élève et sa famille pour l'aiguiller dans le choix d'une autre orientation quand celle qu'il ou elle a demandé semble inadaptée. **SUD éducation conseille aux enseignant-e-s d'appuyer le plus possible le choix des élèves, notamment dans les conseils de classe, afin de ne pas imposer une orientation que l'élève n'aurait pas choisie.** En cette période de crise sanitaire, la machine du tri social suit son cours : ne la laissons pas broyer toujours plus d'élèves !



CORONAVIRUS

Réouverture des écoles et établissements

SUD éducation
agit pour les droits et la santé
des personnels et des élèves

éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires